

Demande déposée le 23/12/2022	
Par :	Madame NIES MARIE LAURE
Demeurant à :	RUE DE LA CROIX ST JACQUES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	RUE DE LA CROIX ST JACQUES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Référence cadastrale :	214 AL 935, 214 AL 943
Nature des Travaux :	Véranda

N° DP 063 214 22 G0118

Surface de plancher
créée : 15 m²

Surface de plancher
totale après projet : 147,04 m²

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

VU la déclaration préalable présentée le 23/12/2022 par Madame NIES MARIE LAURE.

VU l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une véranda ;
- sur un terrain situé RUE DE LA CROIX ST JACQUES à LES MARTRES DE VEYRE.
- pour une surface de plancher créée de 15 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021, et notamment le règlement de la zone UG.

Vu l'affichage en mairie, le 26/12/2022 de l'avis de dépôt du présent dossier.

VU les pièces complémentaires du 18/01/2023.

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 24/11/2023

Le Maire,

par délégation
Pham

L'Adjoint au Maire
Catherine PHAM

